


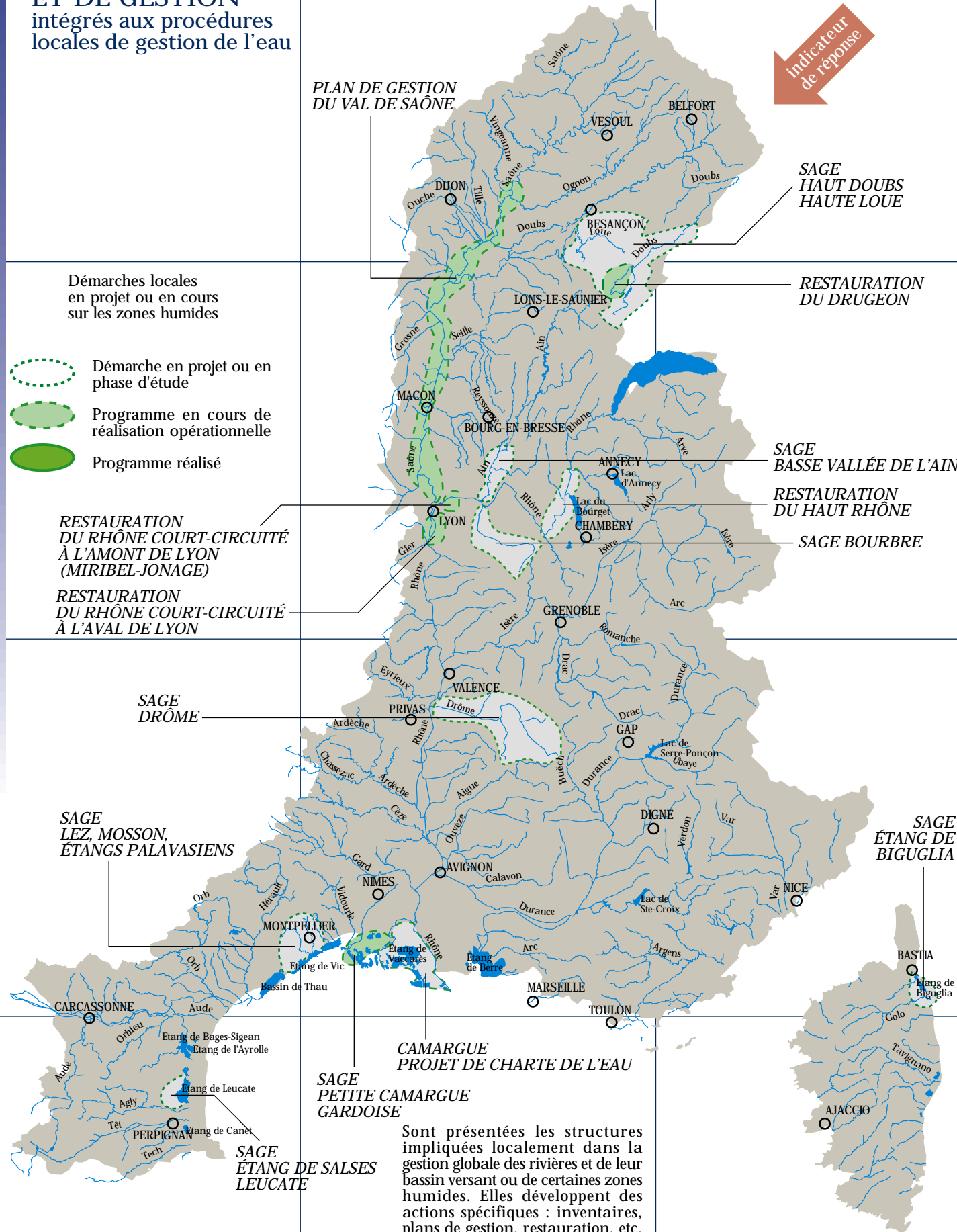


ZH 5 PROGRAMMES DE RESTAURATION ET DE GESTION intégrés aux procédures locales de gestion de l'eau

PLAN DE GESTION DU VAL DE SAÔNE

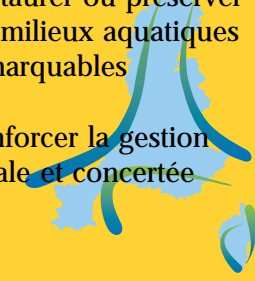
-  Démarche en projet ou en phase d'étude
-  Programme en cours de réalisation opérationnelle
-  Programme réalisé



indicateur de réponse

12 • ZONES HUMIDES

Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables  
Renforcer la gestion locale et concertée



ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Engager une politique volontariste pour enrayer les processus de disparition

OBJECTIFS DU SDAGE

indicateur de réponse

ZH 6 MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION



Cette rubrique établira des bilans sur les différentes mesures engagées en faveur des zones humides. Elle sera notamment illustrée avec des pourcentages de superficies protégées de manière réglementaire (arrêté de biotope, réserve naturelle, conservatoire de littoral, etc.) ou contractuelle (mesures agri environnementales, conventions de gestion, etc.) ou par acquisition foncière.

indicateur de réponse

ZH 7 POLITIQUE DE SUIVI



Seront précisées au niveau de cet indicateur les superficies de zones humides faisant l'objet d'un suivi de leur état et de leur fonctionnement. Seront mis en évidence les organismes chargés de ce suivi : Conseils Généraux, Etat (réserve naturelle, parc national), structures intercommunales,...

Les superficies suivies pour chaque type de zones humides et par type d'organismes pourront alors être représentées.

CAMARGUE PROJET DE CHARTE DE L'EAU  
SAGE PETITE CAMARGUE GARDOISE

Sont présentées les structures impliquées localement dans la gestion globale des rivières et de leur bassin versant ou de certaines zones humides. Elles développent des actions spécifiques : inventaires, plans de gestion, restauration, etc. dans le cadre de différentes procédures (SAGE, contrat de rivières, autres).

Le Comité de bassin a affiché comme priorité la connaissance des zones humides au travers notamment de la réalisation d'inventaires. Mais ces derniers doivent être considérés comme un préalable à la mise en place d'actions de protection et de gestion des zones humides pour garantir leur pérennité. L'ensemble des informations contenues sur cette double page mettra en évidence toute la diversité de ces actions, les milieux concernés et donc les besoins de procédures à développer sur certains milieux (grandes zones humides, types de zones humides).